

Arrêté en Conseil No 54

Fixant la date depuis laquelle le certificat médical de l'épouse doit être fourni.

Considérant qu'il est opportun de déterminer une date fixe depuis laquelle les autorités de l'Union St-Joseph du Canada doivent exiger le certificat médical de l'épouse pour donner droit aux membres aux bénéfices de décès d'épouse ;

Considérant qu'avant le troisième jour d'octobre 1906 ladite Union ne fournissait aucune formule spéciale pour ledit certificat ;

Considérant de plus que les dispositions du Code de ladite Union, éditions antérieures à celle de 1906, ne sont pas très claires sur le chapitre du certificat médical d'épouse ;

L'Exécutif, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 55, paragraphe 25,

ARRÊTE, DÉCRÈTE, STATUE ET ORDONNE

que dans les cas de réclamations de bénéfices de décès d'épouse, le certificat médical susdit ne sera exigé que de ceux seuls qui ont été admis membres depuis le troisième jour d'octobre 1906 ou qui se sont mariés depuis cette date.

Donné au siège principal de la société, ce quatrième jour de janvier dix-neuf cent neuf.

R. BÉLANGER,
Secrétaire.

G. W. SÉGUIN,
Président Général.

CONSEIL EXÉCUTIF :

ARTHUR BÉLIVEAU, J. S. TÊTREAU, O. DUROCHER,
1er Vice-Président. 2me Vice-Président. Directeur Général.
J. B. BAZINET, S. C. LAROSE,
Chancelier suprême. Censeur suprême.
L. A. E. ST-PIERRE, J. A. PINARD, J. U. ARCHAMBAULT,
Trésorier supérieur. Receveur général. Médecin général.

OFFICIERS — Conseil Executif

Président d'Honneur, Mgr. J. T. Duhamel, Arch. d'Ottawa.
Chapelain Général, Monsignor J. O. Routhier, Vicairé-général.
Président Général, G. W. Séguin, Ottawa.
1er Vice-Président, J. A. Béliveau, Avocat, Grand Mère.
2e Vice-Président, J. S. Tétreault, Notaire, Sherbrooke.
Directeur Général, O. Durocher, Ex-Maire, Ottawa.
Chancelier Suprême, Rev. M. J. B. Bazinet, Plaisance.
Censeur Suprême, S. C. Larose, Employé Civil, Ottawa.
Contrôleur Supérieur, A. E. Brunet, Courtier, Montréal.
Trésorier Supérieur, L. A. E. St-Pierre, Comptable, Ottawa.
Receveur Général, Albert Pinard, Ottawa.
Médecin Général, J. U. Archambault, M.D., Hull.
Sergent d'Armes, P. H. A. Caron, Maire de Mont-Joli, Ste-Flavie Stn.

Conseil Judiciaire

Président, Rev. J. B. Bazinet, Chancelier Suprême, Plaisance.
Chanceliers Supérieurs, MM. J. M. Fleury, Ottawa; N. Wallot, Valleyfield; J. Gratton, Hull; et J. P. Samson, Lévis.

Conseil Financier

Président, S. C. Larose, Censeur Suprême, Ottawa.
Censeurs Supérieurs, G. L. Fink, Ottawa; A. Caron, Hull; J. A. Tanguay, Montréal; J. A. Gravel, Notaire, St-Narcisse.

Bureau Médical

Président, J. U. Archambault, M.D., Médecin Général, Ottawa.
J. A. Duhamel, M.D., Montréal; P. H. Bédard, M.D., Québec;
J. A. St-Denis, M.D., Montréal, et R. H. Parent, M.D., Ottawa.
Auditeurs Supérieurs, J. N. Rattey, J. F. H. Laperrière.
Procureur, Clovis Laporte, C.R., Montréal.
Organisateur en chef, G. J. Tessier, Ottawa.
Inspecteur général, C. S. O. Boudreault, Ottawa.
Secrétaire Général, R. Bélanger, 325 rue Dalhousie, Ottawa.
Organisateurs-Inspecteurs, J. M. Lemieux, G. J. H. Tessier, Jr.

Rapport du Trésorier Supérieur

POUR LE MOIS DE DECEMBRE 1908.

A l'Exécutif.—Messieurs,

Il me fait plaisir de vous présenter mon rapport pour le mois de décembre 1908.

RECETTES

La balance en mains au 1er du mois était de..... \$56.76

RECETTES DU MOIS :—

Remises des conseils et bureaux.....	\$22,318.89
Dépôts d'inscriptions.....	652.81
Polices et certificats.....	15.75
Transferts.....	17.00
Contributions.....	46.42
Loyers.....	699.15
Insignes.....	9.00
Echange.....	.45
Intérêts des banques.....	142.74
Contributions F. A. Côté.....	20.50
Intérêts et coupons.....	250.00
Remboursement D. Hains.....	4.00
Erreur d'âge.....	.12

Total des recettes..... 24,176.83

Total avec la balance..... 24,233.59

DÉBOURSÉS

DÉBOURSÉS DU MOIS :—

Dépôts Banque Nationale.....	\$12,155.49
" " Royale.....	11,505.81
Entretien.....	1.50
Frais légaux.....	3.25
Remboursement n° 1. Cont. F. A. Côté.....	10.50
Chèque protesté Ducasse.....	5.24

Total des déboursés..... 23,491.79

Laissant une balance en mains de..... 741.80

Total..... \$42,233.57

La balance en banque au 1er décembre était de :

Banque Nationale.....	\$8,779.22
" Royale.....	25,255.96

Total..... \$34,035.28

La balance le 31 décembre était de :

Banque Nationale.....	\$15,003.39
" Royale.....	19,103.17

Total..... \$34,106.56

Le tout respectueusement soumis,

Ottawa, le 14 janvier 1909.

L. A. E. ST-PIERRE,
Trésorier supérieur.

Bénéfices payés en décembre 1908.

Aux malades par l'Exécutif.....	\$1,507.65
" les conseils.....	3,897.41
Total payé aux malades.....	\$5,405.01
Au décès, caisse sociale :	
{ par versements.....	\$5,023.00
{ en entier.....	4,900.00
	\$9,923.00
Au décès, autres caisses (en entier).....	3,142.86
Total payé aux héritiers.....	13,065.86
Pour décès d'épouses, caisse sociale.....	\$730.00
" " autres caisses.....	375.00
Total pour décès d'épouses.....	1,105.00
Grand total.....	\$19,575.87